



Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Isabelle PONCET
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Didier THELISSON
- Danielle POULAT

▪ **Validation du document unique :**

L'accompagnement par le centre de gestion, les rencontres mutualisées avec 4 autres communes et la concertation des employés ont permis d'aboutir à la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels. Le Maire présente ce document qui évalue les risques professionnels pour chaque unité de travail et comprend un plan d'action qui permettra d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité. Le Conseil municipal valide le document unique et s'engage à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation et à en assurer le suivi.

▪ **Cession de terrain:**

Le Maire rapporte au Conseil Municipal la proposition de l'entreprise Travaux Public du Jarez qui souhaite céder à la commune 5 parcelles de terrain soit 1.231 m² qui correspondent à la voirie du lotissement « Le Couchant ». Le Conseil Municipal valide cette acquisition.

▪ **Eclairage du terrain de foot :**

Le Maire rappelle que la commune a obtenu une subvention de la Fédération Française de Football pour créer un éclairage sur le stade de foot. Le reste à charge pour la commune étant de 17.235 € H.T. Le Conseil municipal décide de rencontrer les dirigeants de l'AFPC pour confirmer l'utilité de cet éclairage et discuter d'une éventuelle participation du club ou des communes environnantes qui n'ont pas de stade homologué.

▪ **Travaux en cours :**

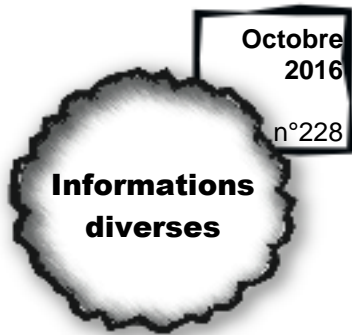
- Rue de la Victoire : Le chantier devrait se terminer semaine 41. La réception du Décompte Général et Définitif permettra de prévoir les décisions modificatives pour la prochaine réunion de Conseil.
- Voie : Maurice Fulchiron présente les offres reçues pour le programme voirie 2016. Le Conseil Municipal décide de retenir le moins disant c'est-à-dire Colas pour un montant total de 35.919,40 € H.T. Les prix étant beaucoup moins élevés que l'estimation il est possible de réaliser la tranche ferme (chemin du Haut-Cluzel) et les tranches conditionnelles (Le Freynet et le Chambon). Les travaux débuteront fin octobre.
- Toiture gymnase : Jean-Marc Gandin présente le planning prévisionnel de ces travaux fixé avec l'architecte. Octobre-novembre 2016 réalisation de l'avant-projet détaillé, décembre 2016-janvier 2017 dépôt de la Déclaration Préalable de travaux puis consultation des entreprises. Mi-mai 2017 début du chantier et fin septembre 2017 fin du chantier. Des devis de maîtrise d'œuvre ont été demandés pour le suivi des travaux. Le Conseil Municipal décide de retenir Joël Séon pour un montant de 3.850 € H.T
- Divers : La réfection des installations électriques du Pôle Jeunes est en cours par STI industrie. Une barrière pour le mur de la place de l'Eglise sera réalisée par les employés communaux au cours de l'hiver.

▪ **Projet d'un commerce multi-services sur la commune:**

Une demande de subvention sera déposée auprès du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services de l'Artisanat et du Commerce) avant le 28 octobre pour l'éventuel aménagement de la maison communale en commerce multi-services et en parallèle le Conseil municipal décide de réunir les commerçants du village et du marché du samedi matin.

▪ **Adressage :**

La commission a travaillé sur la dénomination de toutes les voies de la commune. Le plan sera présenté à la Poste pour avis et en parallèle, le Conseil Municipal souhaite le mettre à disposition du public en mairie jusqu'au 20 novembre pour récolter les avis de la population.



✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **novembre 2000**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ **Fermeture secrétariat:**

Le secrétariat de mairie sera fermé **le lundi 31 octobre** ainsi que le **jeudi 24 novembre** pour formation.

✓ **Adressage de la commune :**

Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal a validé les travaux de la commission chargée de trouver une dénomination à toutes les voies de la commune.

Avant de transmettre ces plans à La Poste, le Conseil Municipal a souhaité les mettre à la disposition du public afin de recueillir les avis de la population.

Ces plans sont consultables **jusqu'au 20 novembre** en mairie, aux horaires d'ouverture habituels où toute information complémentaire pourra vous être donnée et où un registre sera mis à votre disposition pour recueillir vos remarques. Il sont également consultables sur www.grammond.fr.

✓ **Listes électorales :**

Afin de se faire inscrire sur les listes électorales, **les nouveaux habitants** et les personnes qui ont omis de le faire jusqu'à présent doivent se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité **avant le 31 décembre**, dernier délai.

Les jeunes ayant eu 18 ans au cours de l'année 2016 ou qui les auront avant le 28 février 2017 sont en principe inscrits d'office. Cependant, il convient de vérifier en mairie si leur inscription a bien été prise en compte.